

83, rue Saint Fuscien  
80000 AMIENS  
[www.sommenumerique.fr](http://www.sommenumerique.fr)

Tél. 03 22 22 27 27  
Fax 03 22 22 03 57  
[courrier@sommenumerique.fr](mailto:courrier@sommenumerique.fr)

20170626\_DL\_7

**OBJET :**  
Acquisition des locaux du  
Mipih

**Date de convocation :**  
23 mai 2017

**Date de séance:**  
26 juin 2017

**Date d'affichage :**  
13 juillet 2017

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 13

**Membres votants :** 25

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture  
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

**Etaient présents :** Jean-Marie BLONDELLE, Pascal BOHIN, Gérard CARON, Michel CHIRAT, Claude DEFLESSELLE, François DURIEUX, James HECQUET, Olivier JARDE, Laurent PARSIS, Patricia POUPART, Christian PRUD'HOMME et Philippe SY.

**Secrétaire de séance :** Jean-Marie BLONDELLE

**Pouvoirs :** François ROUILLARD à Philippe VARLET  
Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE  
Bernard DAVERGNE à Pascal BOHIN  
Isabelle de WAZIERS à Gérard CARON  
Dominique LAMOTTE à Michel CHIRAT  
Ernest CANDELA à Claude DEFLESSELLE  
Annie VERRIER à François DURIEUX  
Stéphane DECAYEUX à James HECQUET  
François DEBEUGNY à Olivier JARDE  
Jean-Claude RENAUX à Laurent PARSIS  
Jean-Philippe DELFOSSE à Christian PRUD'HOMME  
Jean-Claude PRADEILHES à Philippe SY

#### LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte
- Vu l'offre du MIPIH portant sur la vente de ses locaux sis 43 Avenue d'Italie à AMIENS (80000), comprenant le rez-de-chaussée avec un Data Center aménagé, le 1<sup>er</sup> étage cloisonné en bureaux et 49 places de parking correspondant aux besoins du syndicat mixte,
- Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale du bien évaluée par la Direction Générale des Finances Publiques le 18 novembre 2016 à hauteur de 1 271 000€, avec une marge de +/- 10% ;
- Vu la déclaration du MIPIH concernant le coût d'acquisition des matériels et d'aménagement du Data Center à hauteur de 1 743 639,11€ ;
- Vu le projet d'implantation d'un centre de services numériques mutualisé ;

Considérant que les locaux vendus par le Mipih sont valorisés par les installations techniques qui les composent et notamment le Data Center entièrement aménagé et sécurisé ;

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte de se doter d'une telle structure, notamment pour mettre en œuvre le service d'archivage électronique mutualisé mais également pour élargir la gamme des services proposés aux collectivités et établissements publics ;

#### DELIBERE

**ARTICLE 1 –** Le Président est autorisé à engager la négociation d'une promesse de vente sur la base du prix de 1 900 000 euros pour le rez-de-chaussée comprenant le Data Center et 900 000 euros pour l'étage de bureaux et 49 places de parking, sous certaines conditions suspensives pour le syndicat mixte notamment de disposer des accords permettant de respecter le plan de financement du projet d'implantation d'un centre de serveurs numériques mutualisé et d'un engagement du Mipih à mettre à disposition les locaux dans un délai raisonnable.